

Compte rendu du Comité Technique Local (CTL) du 7 octobre 2014

1 - Procès-verbaux des réunions CTL des 23 avril et 24 juin 2014

Ils ont été approuvés après nos observations.

2 - Redécoupage des secteurs d'assiette du SIP de Granville

Suite au départ en retraite d'un agent du SAID de Villedieu et son non remplacement, il est proposé un redécoupage des communes gérées par les secteurs assiette du SIP. Globalement, la charge de travail ne diminue pas mais un rééquilibrage est fait avec le SAID de Granville. **FO DGFIP** vote favorable.

3 - Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Equedreville-Hainneville

Il s'agit d'ouvrir à 8h45 au lieu de 8h30 et de fermer à 12h au lieu de 11h45. La durée d'ouverture au public n'est pas modifiée (23 heures par semaine). La trésorerie reste fermée le mercredi. **FO DGFIP** vote favorable.

4 - Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Turlaville :

Il s'agit d'ouvrir à 9h au lieu de 8h15, de fermer à 12 h au lieu 12h15 et rouvrir à 13h30 au lieu de 13h15. La durée d'ouverture au public serait alors de 22 heures contre 27 heures par semaine actuellement. La trésorerie reste fermée le mercredi.

FO DGFIP vote favorable pour redonner des marges et du temps aux agents. En effet nous rappellerons sans cesse que pendant les horaires d'accueil des usagers et en dehors, les agents traitent également les courriers, visent les mandats et la paye...

5 - Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Plan annuel de Prévention (PAP) « améliorer les conditions de travail des agents »

L'administration explique la réalisation du DUERP (recensement, groupes de travail...). Il comptabilise 2000 lignes de risques (500 lignes auparavant) recensés par services et par les agents dont 726 lignes pour les RPS. Ensuite, l'Assistante de Prévention (AP) présente le PAP. Elle explique que 54 actions ont déjà été réalisées et 16 autres actions sont en cours de réalisation. Le DUERP et le PAP seront mis en ligne sur ULYSSE 50 pour informer les agents. Si un agent souhaite un fauteuil ergonomique, il peut le demander à l'AP qui relayera au médecin de prévention de Rennes qui assure l'intérim actuellement. Les représentants **FO** en CHSCT peuvent être sollicités.

6 - Refonte des régimes indemnitaires des agents B et C : « des gagnants...,mais beaucoup de perdants ».

| | FGF | FGP | Total | FGF | FGP | Total |
|--------------------------------------|------|-----|-------|---------|---------|---------|
| Perte supérieure à 10 € COMPENSEE | 3 | 12 | 15 | 1.09 % | 5.24 % | 2.97 % |
| Perte inférieure à 10 €NON COMPENSEE | 0 | 213 | 213 | 0.00 % | 93.01 % | 42.18 % |
| Egalité | 230 | 0 | 230 | 83.33 % | 0.00 % | 45.54 % |
| Gain inférieur à 10 € | 33 * | 1 | 34 | 11.96 % | 0.44 % | 6.73 % |
| Gain supérieur à 10 € | 10 | 3 | 13 | 3.62 % | 1.31 % | 2.57 % |
| | 276 | 229 | 505 | | | |
| | | | | 95.29 % | 93.45 % | 94.45% |

* Dont 33 inférieur à 2 €

Ci dessous la synthèse présentée par la direction

FO DGFIP a souligné que 93 % des agents de la Gestion Publique ont une perte annuelle. Où est donc le « gagnant-gagnant » vanté pour la fusion ? Le DDFIP relative cette faible perte de rémunérations. Les agents concernés n'apprécieront pas puisqu'ils subissent depuis plusieurs années le gel du point d'indice (jusqu'en 2017 !) et la baisse du salaire net début 2014 suite à la première des hausses de la retenue pour pension civile. Ainsi que la prime de performance réduite et payée plus tard, l'indemnité de caisse toujours pas versée....

7 - Pont naturels 2015 : « adoptés »

L'administration propose le 2 janvier 2015, le 15 mai 2015 et 13 juillet 2015. **FO DGFIP** vote favorable .

En effet , cette situation facilitera la pose des congés pour les agents sur ces périodes notamment pour les trésoreries ou les services qui connaissent des problèmes d'effectif. Quant au fait que le 15 mai soit la date d'échéance du second tiers d'impôt sur les revenus, **FO DGFIP** a rappelé qu'une publicité sera faite sur la fermeture des services (presse, affichage sur les sites...). De plus, les agents ont du bon sens sur une application de la majoration . Ils savent bien qu'une date limite de paiement tombant un samedi et/ou le dimanche est automatiquement reportée au premier jour ouvré qui suit. Le directeur conclut que cela permettra également une pause pour les agents concernés par la campagne de déclaration sur les revenus.

8 -Questions diverses

La direction nous a remis en séance un tableau, par grade et RAN, des demandes de départs en retraite effectivement déposées (Nov 2014-Avril 2015) au 26 septembre 2014 . Il s'agit de 7 contrôleurs et 5 agents.

Elle nous également remis un tableau des affectations avec des données en nombre d'agents en équivalent temps-plein par structures et grade après les mouvements du 1er septembre 2014 . Il présente les emplois implantés, affectés et les effectifs réels. Mais sans la correction des mesures de gestion (ALD, détachement...) ou mettre en évidence les emplois vacants. Le directeur précise que les agents intéressés par une demande de mutation peuvent s'adresser au service RH sur ce dernier point. Les informations suivantes ont été transmises aux élus du CTL.

Etude des travaux confiés aux stagiaires dans les services : 18 conventions en 2014. Dans tous les cas, les objectifs et le contenu du stage sont définis dans une convention. Le stage s'effectue toujours sous le contrôle d'un référent pédagogique et d'un tuteur dans le service. Les travaux confiés sous contrôle d'un tuteur en trésoreries : ouverture du courrier, classement, confection des comptes de gestion, comptabilisation des chèques bancaires. En SIP-SIE : découverte des services, ouverture du courrier, traitement des plis non distribués, classement, archivage, mise à jour de fichiers, encaissement de chèques bancaires, recherches employeurs.

Tableau ERD : données explicatives de l'évaluation des besoins en jours : Il permet de mettre en évidence pour chaque structure la différence entre les effectifs TAGERFiP et les effectifs réels des postes. Les absences (maladie, maternité, formation...) sont prises en compte afin de déterminer l'absentéisme global. Le renfort apporté est également comptabilisé. Un cumul annuel est établi chaque mois.

Absence de moteur de recherche sur Ulysse 50 : la Mission Communication "internet § intranet" a répondu que le sujet est en cours d'analyse. Une communication spécifique sur l'état d'avancement de ce chantier devrait intervenir d'ici la fin de l'année ou le début d'année prochaine.

Actualisation de la rubrique "frais de déplacement" du site intranet 50 : la mise à jour a été réalisée le 2 septembre 2014 : <http://dfp50.intranet.dgfip/agents/forpro/deplacements.htm>

Pour tout renseignement, appeler : 02-33-91-21-15 ou en adressant un message à : fo.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**



BULLETIN d'ADHESION (à renvoyer au secrétariat **FO DGFIP 50 indiqué ci dessus à gauche)**

NOM : _____ Prénom : _____ n°agora. _____

Adresse e-mail : _____

Grade : _____ Indice _____ Quotité travail _____

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section de la MANCHE.**

Fait à _____ le _____ (signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu